



CHARTRE DES ECO-EVENEMENTS DE LA COMMUNE DE SAUTRON

**Ou comment intégrer les principes du développement durable dans l'organisation
des événements sautronnais**

Dans le cadre de Sautron Développement Durable (S2D), le programme d'actions en faveur du développement durable de la commune de Sautron, lancé en mars 2016,

Et en particulier de son action 6 : « Construire et faire vivre une charte éco événements en partenariat avec le tissu associatif »,

les représentants associatifs ont été sollicités pour intégrer les principes du développement durable à l'élaboration de leurs manifestations.

Les présidents d'associations ont dans un premier temps pris connaissance de cette charte par courriel puis elle a été présentée lors de la réunion annuelle des associations du 14 juin 2016. Les représentants des associations ont témoigné leur adhésion à cette charte des éco-événements et leur volonté d'engagement.

Dans un an, nous dresserons le bilan des actions réussies ou celles qui ont présenté des difficultés. Cet échange nous permettra de progresser collectivement dans cette démarche.

✓ DIMINUER ET GERER LES DECHETS

- **Réduire ses déchets**
 - ⇒ Par l'utilisation de gobelets consignés (prêt mairie)
 - ⇒ Par l'utilisation de denrées nécessitant le moins d'emballage possible
- **Trier ses déchets** pour qu'ils soient recyclés et réutilisés
 - ⇒ Par l'utilisation de bacs de tri mobiles spécialement pour les manifestations (prêt mairie)
- **Inciter le public à laisser le site propre**
 - ⇒ Par l'installation de poubelles
 - ⇒ En collectant les déchets sur le site
 - ⇒ En faisant des rappels au(x) public / spectateurs
- **Limiter le gaspillage alimentaire**
 - ⇒ En maîtrisant l'ouverture des boissons et aliments (les bouteilles / paquets les uns après les autres pour ne pas perdre ce qui n'a pas été consommé)
 - ⇒ En commandant les quantités justes

✓ FAVORISER LES DEPLACEMENTS DOUX

- **Inciter le public à des déplacements doux : vélo, marche, covoiturage**
 - ⇒ Conserver un site central pour faciliter l'accès
 - ⇒ Aménager les accès (pistes cyclables)
 - ⇒ Communiquer

✓ RENDRE ACCESSIBLE A TOUS pour réduire les inégalités et favoriser le lien social

- **Rendre accessible les manifestations aux personnes à mobilité réduite et / ou handicapées**
 - ⇒ Grâce à l'aménagement d'équipements aux normes des Personnes à Mobilité Réduite (les équipements sautonnais sont désormais accessibles en tout point de la commune)
- **Rendre accessible les manifestations aux personnes moins favorisées**
 - ⇒ Mise en place de tarifs adaptés voire réduits (sous certaines conditions de revenus)

✓ CONSOMMER DES PRODUITS LOCAUX / BIO / EQUITABLE

- ⇒ Choisir des fournisseurs selon ces critères

✓ OPTIMISER LES CONSOMMATIONS D'EAU ET D'ENERGIE

- ⇒ Etre vigilant sur la fermeture des robinets / extinction des lumières
- ⇒ Réaliser des investissements communaux : détecteurs de présence au niveau des salles de sports / limiteur de la puissance du débit d'eau dans les douches des salles de sports, ...

✓ MOBILISER LES PARTIES PRENANTES

- **Mobiliser les associations et bénévoles aux enjeux environnementaux**
 - ⇒ Identification de personnes ressources « éco développement » pour le suivi des actions menées
- **Sensibiliser le public**
 - ⇒ En informant et en communiquant auprès du public sur les actions menées

✓ S'ÉVALUER POUR PROGRESSER ET SE RENDRE COMPTE

- ⇒ Organiser des réunions bilans pour pouvoir progresser et faire évoluer les projets